

Quelles sont
les **missions**
de l'**Institut national**
de la **statistique** et des
études économiques ?

L'**Insee** est un **organisme public** chargé de **collecter, traiter, analyser et diffuser l'information statistique** à caractère économique, démographique ou social.

Il coordonne le système statistique français et participe aux travaux menés par les organismes internationaux, notamment Eurostat, l'Office statistique des Communautés européennes.

Pour remplir sa mission statistique en toute indépendance, il dispose d'une large **autonomie** vis-à-vis des autres administrations.

L'utilisation par l'Insee des renseignements individuels collectés est conforme à la loi du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques. Les dispositions de l'article 6 interdisent notamment toute utilisation à des fins de contrôle administratif.

À quoi servent
les informations
collectées par l'Insee ?

Les enquêtes de l'Insee servent à **alimenter des études économiques et sociales** qui intéressent un large public.

Les résultats sont largement utilisés par :

**journalistes, entreprises,
enseignants, chercheurs,
pouvoirs publics, collectivités locales,
administrations ou particuliers.**

Pour toute demande d'information d'ordre économique et social, vous pouvez :

• **téléphoner** à Insee Contact : **09 72 72 40 00**
(prix d'un appel local)

• **déposer un courriel** sur le site internet de l'Insee : www.insee.fr

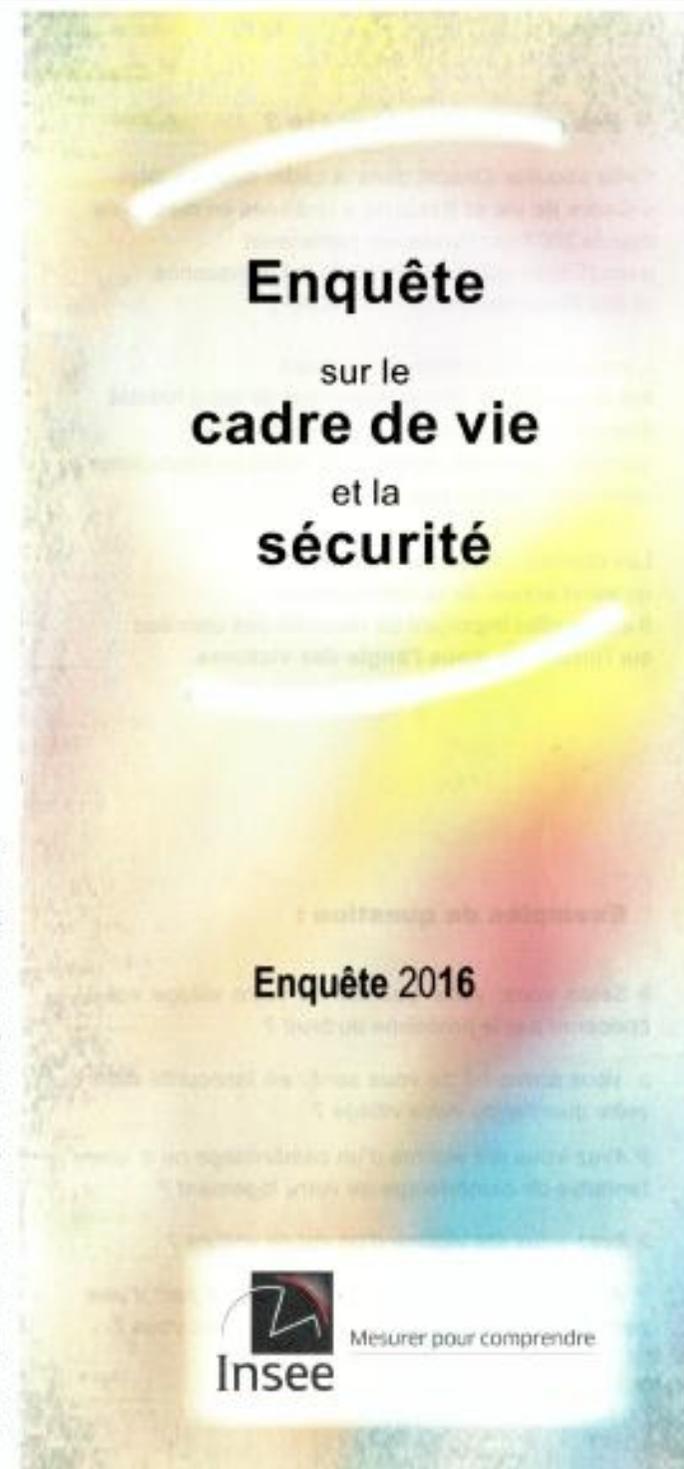
en haut à droite, cliquez "**Nous contacter**"

dans "**Poser votre question par courriel**"

cliquez sur "**Faire une demande d'information statistique**"



Merci pour votre participation



Maquette : A2C - Couverture : Catherine Gaudin / Les Éditions de la Sorbonne - Maquette : A2C

● Pourquoi cette enquête ?

Cette enquête s'inscrit dans le cadre des enquêtes « **Cadre de vie et Sécurité** » réalisées en métropole depuis 2007 par l'Insee, en partenariat avec l'Observatoire National de la Délinquance et des Réponses Pénales (ONDRP).

L'enquêteur vous interroge d'abord sur la **qualité de l'environnement** de votre habitat. Ensuite, il aborde le thème de l'**insécurité** : cambriolages, vols, agressions, actes de vandalisme dont vous avez pu être victime.

Les données collectées permettent un **suivi annuel de la délinquance**. Il est en effet important de recueillir des données sur l'insécurité, **sous l'angle des victimes**.

Exemples de question :

- ▶ Selon vous, votre quartier ou votre village est-il concerné par le problème du bruit ?
- ▶ Vous arrive-t-il de vous sentir en insécurité dans votre quartier ou votre village ?
- ▶ Avez-vous été victime d'un cambriolage ou d'une tentative de cambriolage de votre logement ?
- ▶ Avez-vous été victime d'un vol de voiture ?
- ▶ Avez-vous été victime d'insultes de la part d'une personne qui ne vit pas actuellement avec vous ?

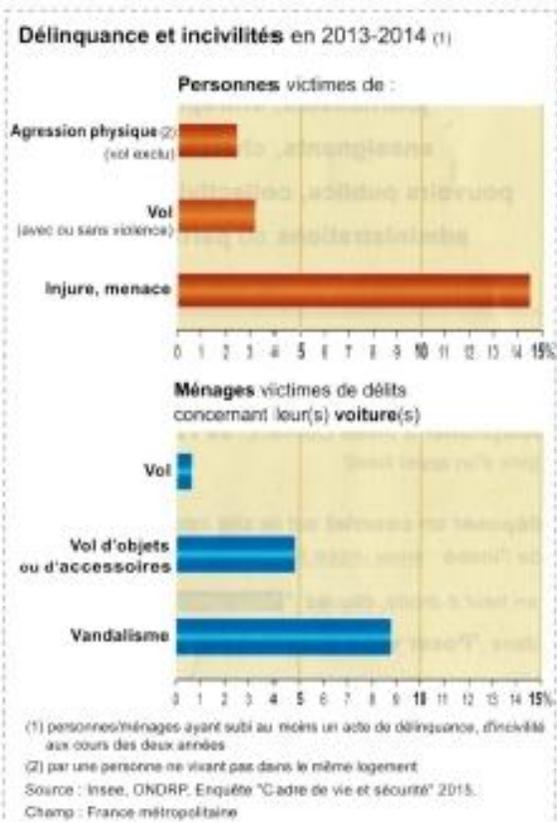
● Pourquoi vous ?

Afin de disposer de résultats représentatifs de l'ensemble de la population, il est inutile d'interroger chaque individu : ce serait coûteux et long. C'est pourquoi l'Insee réalise des sondages.

Pour cette enquête, 22 800 logements ont été tirés au sort.

Vous habitez un de ces logements.

● Quelques résultats de la collecte 2015 en métropole



● Comment va se dérouler l'enquête ?

La collecte se déroule de février à avril 2016 en métropole. **Un enquêteur** vous contacte afin d'obtenir un rendez-vous ou réaliser immédiatement l'enquête si vous êtes disponible lors de sa première visite. Il est muni d'une **carte officielle** et **tenu au secret professionnel**. Il réalise l'enquête sur micro-ordinateur portable.



Si vous souhaitez avoir plus de renseignements avant cette visite, vous pouvez joindre le responsable de l'enquête dans votre région. Son numéro de téléphone est précisé sur la lettre jointe à ce dépliant.